

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Francis BLANC, Gilbert REBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOD, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOD à Francis BLANC, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.



2013-06-07 – Service Ordures Ménagères – Avenant n°3 au marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du Fer à Cheval.

Rapporteur : André HELLE

Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 juin 2012 ;

Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 juillet 2012 ;

Vu la délibération n°2012-05-02 du 06 septembre 2012 portant sur l'attribution du marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du fer à cheval ;

Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 05 septembre 2013 ;

Dans le cadre du marché public de travaux d'aménagement de la déchetterie et du fer à cheval ayant pour objet :

- La dépollution des sols du fer à cheval
- La dépollution des sols de l'ancien incinérateur
- L'aménagement de la déchetterie

Pour un montant initial HT de : **735 332.25 €**

Avenant N° 1 HT de	8 046.30 €
Avenant N°2 HT de	57 911.17 €
Avenant N°3 HT de	82 097.80 €
Total des avenants	148 055.27 €

Nouveau montant HT de 883 387.52 €

La CCST a missionné, en septembre 2012 après consultation, le Groupement d'Entreprises Solidaires ISS Espaces Verts (mandataire) – Colas- BM Concastri pour mener à bien la dépollution des deux sites et l'aménagement de la déchetterie.

Compte tenu des contraintes de sécurité et environnementales des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Il convient de signer un avenant au marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du fer à cheval portant sur :

- Aires d'infiltration au fer à cheval (demande DREAL).
- Noues drainantes avec drain au fer à cheval et à la déchetterie (demande DREAL).
- Terrassements supplémentaires au Fer à Cheval et à la déchetterie.
- Plantation de haies brisant la vue sur le parking et les bennes à verre.
- Clôture simple et portillon le long de la voie d'accès.
- Clôture rigide sur le mur de soutènement zone DDS, modification d'alimentation électrique du local, mise en place d'un rince œil, d'un radiateur en période de froid (balance et imprimante), d'un volet roulant métallique, isolation partie « bureau ».
- Travaux de maçonnerie.
- Portail, horloge de programmation intégrant les jours fériés, poteau à sangle au niveau du parking, déplacement panneaux « stop et déchetterie », pose d'un panneau sortie d'engin au fer à cheval, dépose et repose et adaptation de la barrière d'entrée de la déchetterie sur le fer à cheval.

Ces modifications ont généré une plus value d'un montant de 82 097.80 € (soit 10.24%) par rapport au marché initial portant ainsi le marché initial à un montant de 883 387.52 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'avenant n° 3 ci-dessus présenté,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 24 SEP. 2013
Et publication ou notification le 24 SEP. 2013**

Le Président,

Pour le Président

Le Vice-Président

Pierre GER



Le Président,

Pour le Président

Le Vice-Président

Pierre GER



Préfecture du Terr. de Belfort

24 SEP. 2013

Service Courrier